



## communiqué de presse   août 2014

### MAAF facilite l'accès de ses principaux contrats aux personnes en situation de handicap visuel

En s'engageant de nouveau en matière de service, de conseil et de prévention, MAAF démontre sa volonté d'offrir à tous le meilleur accompagnement possible et propose une information accessible sur ses produits et services d'assurance à ses clients ou futurs clients aveugles et malvoyants.

A partir du 1er septembre 2014, MAAF, en partenariat avec HandiCaPZéro, met à disposition des éditions adaptées (braille, caractères agrandis ou audio) de sa documentation et de ses principaux contrats d'assurance :

- habitation (Tempo habitation, Tempo enfant, Tempo jeunes)
  - santé (VivaZen)
  - assurance vie (Winalto)
  - assurance auto
- ainsi qu'un web service accessible sur [handicapzero.org](http://handicapzero.org).

*"En rendant plus accessibles nos documents contractuels aux aveugles et malvoyants, nous voulons que tous les assurés bénéficient des mêmes niveaux d'informations qu'ils soient en situation de handicap ou pas. Nous profitons de ce partenariat avec HandiCaPZéro pour leur garantir l'accessibilité à tout moment, leur offrir une écoute permanente, leur proposer un accompagnement plus large et plus complet"*, souligne Yannick Picard, Responsable développement durable et RSE de MAAF.

### à propos de HandiCaPZéro

HandiCaPZéro (crée en 1987) facilite l'autonomie quotidienne des personnes aveugles et malvoyantes. En partenariat avec des entreprises et des collectivités, l'association propose gratuitement des dispositifs accessibles : éditions adaptées (braille, caractères agrandis, audio Daisy), web accessible... dans les domaines de l'information, la santé, l'emploi, la vie pratique, le sport, les loisirs... [handicapzero.org](http://handicapzero.org).

### tout savoir sur le service

#### Un accès simple et gratuit

Pour obtenir gratuitement les documents contractuels et commerciaux (conditions générales des contrats, notices d'information) au format souhaité, rien de plus simple.

Le client ou prospect pourra :

- les consulter en toute autonomie sur [handicapzero.mAAF.fr](http://handicapzero.mAAF.fr),
- les commander à partir de l'outil "recevoir l'édition adaptée" ou encore auprès du numéro d'HandiCaPZéro 0800.39.39.51 (appel gratuit depuis un poste fixe),
- et accéder aux coordonnées des points d'accueil MAAF.

### contacts presse

Stéphanie Cuppini - HandiCaPZéro  
01 53 40 95 52 ou 06 13 06 67 78  
[stephanie.cuppini@handicapzero.org](mailto:stephanie.cuppini@handicapzero.org)

Marie-Pierre Michel - MAAF  
01 53 10 63 57  
[marie-pierre.michel@covea.fr](mailto:marie-pierre.michel@covea.fr)